

A lire aussi



Dernières actus

Comment le Pays de Meaux peut devenir un territoire plus vert ?

Climat

Energies

Habitat

Alimentation

Biodiversité

Pollution

Ecomobilité

Solu



Vidéos

Surpêcl Newsletters

Enquête Airbnb : le boom de la sous-location pour « devenir rentier à vie » >



Lyon

Lyon. Pourquoi 6 000 foyers ne pourront plus se chauffer avec leur cheminée ?

Afin de lutter contre la pollution de l'air, la préfecture du Rhône prévoit l'interdiction des vieilles cheminées et de celles à foyer ouvert. La Métropole aide au remplacement.



Les cheminées les plus polluantes seront interdites dans la métropole de Lyon. (©Pixabay – photo d'illustration)

Par **Théo Zuili**

Publié le 29 Nov 22 à 12:10

📍 Actu Lyon

Suivre ★

Après [les voitures](#), c'est au tour des cheminées les plus polluantes d'être interdites dans toutes les communes de la métropole de Lyon. Les 6 000 foyers qui disposent d'une cheminée très polluante **devront donc s'en séparer.**



Actu.fr



Mon actu



Le top



Partager

Il s'agit d'une mesure écologique dont le but est de préserver la qualité de l'air et de faire baisser le nombre de décès prématurés attribués chaque année aux conséquences de la pollution aux particules fines, estimé à [4 300 morts dans la région](#).

A lire aussi



[Reprenez notre dossier ZFE prignette Crit'Air, voitures interdites : tout savoir dans le Grand](#)



Surpêcl

Quelles sont les cheminées concernées ?

Préfet du Rhône et proutident de la Métropole de Lyon étaient réunis jeudi 24 novembre pour signer le 3e plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise (PPA3). Celui-ci prévoit au total 35 actions réparties entre l'industrie, l'agriculture, le résidentiel et le transport routier.

Parmi lesquelles l'on trouve cette interdiction d'installation d'appareils de chauffage au bois non performants (déjà inscrite au PPA2), ainsi qu'une [interdiction d'usage des cheminées à foyer ouvert](#) ou d'insert datant d'avant 2002. Cette dernière sera déployée **dès le 1er avril 2023** sur les communes de la Métropole de Lyon. Il pourra être décidé de réévaluer cette mesure à partir de 2027.

Un choix justifié par le fait qu'une cheminée ouverte ou un insert de plus de vingt ans rejette « jusqu'à dix fois plus de pollution qu'un appareil de chauffage au bois » le plus performant, labellisé Flamme Verte 7 étoiles. Le chauffage individuel au bois fait également partie des activités humaines les plus polluantes en 2020 dans la région.

À lire aussi

Météo France. Pourquoi il faut se méfier de l'arrivée d'une « vague de froid » et de neige à Lyon

Des aides à la rénovation

Le nouveau PPA prévoit ainsi « une amplification ainsi qu'un déploiement sur de nouveaux territoires des **dispositifs de subventionnement du remplacement** des appareils non performants ».

Vidéos : en ce moment sur Actu

La Métropole de Lyon, qui déplore localement « environ 2 000 victimes chaque année de la pollution atmosphérique », met en place depuis 2018 la Prime Air Bois, aide financière destinée au remplacement des chauffages au bois peu performants par des appareils labellisés « flamme verte » « moins polluants, mais aussi plus performants ».



Actu.fr



Mon actu



Le top

L'ampleur des décès prématurés attribuables à la pollution de l'air, et plus largement des problèmes de santé qu'elle occasionne, justifie tous les efforts réalisés par la Métropole de Lyon pour offrir aux grands-lyonnais et grands-lyonnaises un air plus respirable et poursuivre le développement d'un territoire où il fait bon vivre.

A lire aussi



Ino Bernard

Comment le Pays de Meaux peut devenir un territoire plus vert ?



Surpêcl

Cette aide, dont le montant est de **1 000 euros** et monte jusqu'à 3 000 euros pour les foyers les plus modestes, a profité à 2 300 ménages en 4 ans. Les demandes de prime air bois sont étudiées par la Métropole de Lyon une fois les travaux réalisés, tout ce qu'il faut savoir pour en bénéficier est à retrouver [sur le site du Grand Lyon \(ici\)](#).

#Ecologie

#Grand Lyon

#Pollution

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).

✉ Découvrez les newsletters

Newsletter Actu Lyon

Une sélection des meilleurs articles dans votre boîte e-mail !

Découvrez notre newsletter

actuLyon

Actu Lyon

Qui sommes-nous ?

Contact

Abonnez-vous pour lire le journal PDF en illimité

Je m'abonne

actu.fr

L'actu près de chez vous



Actu.fr



Mon actu



Le top

Actu.fr

Qui sommes-nous ?

A lire aussi

Nos départements



Contact

Comment le Pays de Meaux peut devenir un territoire plus vert ?



Surpêcl

Mentions légales

Conditions générales d'utilisation

Données personnelles et cookies

CGV Publihebdos

Archives

Newsletters

Sites du groupe Publihebdos

Annonces légales

Infocale

Examens

Élections

Publihebdos

Agence APEI

Hebdoscom

Sites du groupe Sipa-OF

Ouest-France

Autres

En régions

Auvergne-Rhône-Alpes

Centre-Val de Loire

Bretagne

Bourgogne-Franche-Comté

Grand-Est

Hauts-de-France

Île-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine



Actu.fr



Mon actu



Le top

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

A lire aussi
Pays de la Loire



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comment le Pays de Meaux peut devenir un territoire plus vert ?



Surpêcl

Corse

Les grandes villes

Amiens

Bordeaux

Brest

Caen

Le Havre

Lille

Lorient

Lyon

Le Mans

Marseille

Metz

Montpellier

Nancy

Nantes

Paris

Reims

Rennes

Rouen

Strasbourg

Toulouse

© 2023 actu.fr, détenu et coexploité par Publihebdos et ses filiales.

Hébergement dédié : [Groupe DIS](#), Digital Ad Trust et ACPM. Conception et design : [Datagif](#).



Actu.fr



Mon actu



Le top